



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES



---

**Siège social** : Maison des Sports – 4 rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER

**SIRET** : 447 718 677 000 43 – **APE** : 9312Z

### **PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DU FINISTERE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

#### **Date et lieu** :

Le 27 janvier 2022 en visio-conférence TEAMS.

#### **Comité Directeur** :

**Membres présents** : Maël ALLEE, Magalie ROCUET, Marc JAIN, Béatrice RUBEAUX-GRANDIN, Stéphane MAUGER, David BIZOUARN, Axelle COLLIOU.

#### **Membres absents excusés** :

Morgane DOURMAP, Nathalie DEROUT.

#### **Représentants des commissions** :

##### **Membre présent** :

David DEROUT

##### **Membres absent excusé** :

Miwako LE BIHAN, Yanis ADAM.

#### **Représentante de club** :

##### **Membres présents** :

Myriam DEVAUX, Joël BOUCHER.

#### **Représentant ligue** :

##### **Membre présent** :

Jérôme LIOT, président de la Ligue de Bretagne de judo.

Killian COLLET, cadre technique fédéral.

Margaux POYARD, responsable de l'équipe technique régionale.

##### **Membre absent excusé** :

Benjamin ASSIE, responsable administratif régional.

#### **Ordre du jour** :

- Actualité : Point covid, point licence, Coupe du Finistère équipe mixte, pôle jujitsu, formation continue des enseignants ;
- Trésorerie : ristourne FFJDA, bilan exercice 2021, vote des cotisations clubs ;
- Ouverture du CLE : vote du recrutement et du budget ;
- Commission sportive : modification du calendrier sportif, préparation de la réunion ETR, stage d'avril Ploërmel ;
- Divers.

Le Président, Maël ALLEE, ouvre la séance à 20h00 en remerciant les membres pour leur présence.

## 1) Actualité :

- ❖ Point covid :
  - Reprise très compliquée dans les clubs, la gestion des cas positifs / contacts est fastidieuse, un grand nombre de clubs sont contraints de fermer ou d'annuler des cours.
  - Un seul cas de fermeture temporaire de dojo liée au covid par la municipalité de Treffiat a été remonté au Comité. La négociation au niveau préfectoral n'a pas abouti à une réouverture. Le club de Pluguffan s'oriente vers une ouverture de dojo dans une ville voisine.
- ❖ Point licence :
  - 5812 à ce jour, 6389 de date à date à N-2 : soit une baisse de 9%.
  - Jérôme LIOT nous indique que le niveau national est à -15%. Il faut attendre de voir les nouveaux chiffres après le plan de relance.
  - Margaux POYARD précise que la prise de licence est très variable selon les clubs, disparate d'une ville à une autre.
- ❖ Coupe du Finistère par équipe mixte :
  - Béatrice RUBEAUX-GRANDIN a constaté une compétition plutôt conviviale, cette proximité a été très bénéfique pour les clubs, questionnement sur le fonctionnement qui serait peut-être à réajuster. Treize équipes sont engagées.
  - La deuxième phase se déroulera de mars à mai et la finale se déroulera le 11 juin.
  - Jérôme LIOT indique que le Finistère est précurseur dans ce domaine, il pense que les autres départements devraient également faire cette compétition.
- ❖ Pôle jujitsu 29 :
  - David BIZOUARN est très satisfait, un démarrage positif.
  - Coraline VAUTRAIN intègre la commission jujitsu, ainsi que Nicolas LE FLOCH spécialisé en Ne Waza.
  - Ambiance très agréable, avec de bons résultats.
  - Une page sur le site web du département sera dédiée au Pôle Jujitsu 29.
- ❖ Formation continue des enseignants :
  - Kilian COLLET est très satisfait par cette formule qui correspond le mieux aux enseignants, plusieurs thèmes sont abordés selon les souhaits de chacun. Un questionnaire a été envoyé aux enseignants pour ajuster la troisième session. Les thèmes déjà abordés étaient le baby judo ainsi que le Taïso.
  - Bilan très positif, les enseignants sont dans le partage des connaissances, les barrières tombent et la cohésion se renforce, à poursuivre.

## 2) Trésorerie :

- ❖ Ristourne FFJDA : La Fédération a changé la règle du plan de relance en fin d'année 2021. Face au constat que les OTD ayant peu contribué au plan de relance bénéficiaient de davantage d'aide financière que les autres, la Fédération a décidé d'ajouter à la ristourne annuelle une enveloppe correspondante à 50% du budget investi par l'OTD dans le plan de relance. Le CD29 ayant investi environ 11 000 euros au profit des clubs Finistériens, l'enveloppe fédérale supplémentaire a été d'environ 5500 euros.

- ❖ Bilan exercice 2021 : le peu d'actions réalisées en 2021 couplé à l'enveloppe supplémentaire de dernière minute de la Fédération orientera vers un bilan largement positif.
- ❖ Vote des cotisations clubs : Marc JAIN et Maël ALLEE présentent le tableau de répartition des cotisations clubs (Annexe 1), la somme votée dans le budget lors de l'AG 2021 est de 9220 euros à répartir.
  - Béatrice RUBEAUX GRANDIN questionne le fait que les clubs ayant joué le jeu du plan de relance sont impactés par une cotisation club plus importante.
  - Maël ALLEE et Jérôme LIOT affirme effectivement que la cotisation club est en hausse pour ces clubs, mais qu'ils voient ça d'un point de vue positif pour les clubs car cela est synonyme d'augmentation du nombre de licencié pour le club. Ils précisent également que le plan de relance a abondé à hauteur de 25 euros par licence et que l'augmentation de la cotisation club est largement absorbée par la subvention.
  - Béatrice RUBEAUX GRANDIN exprime le fait qu'au-delà de l'aspect financier, il serait bien de réfléchir à un moyen de valoriser et reconnaître les clubs vertueux.

**Délibération : 7 votes « pour », 0 vote « contre » et 2 abstentions pour absence.**

- ❖ Ouverture du CLE judo 29 :
  - Suite à la publication d'offre d'emploi Maël ALLEE annonce que deux enseignants ont candidaté dans le délai imparti : Julien GUERREY et Youenn LE TREUT.
  - Les deux candidatures ont fait l'objet d'un entretien de recrutement en visioconférence avec Margaux POYARD, Kilian COLLET et Maël ALLEE. L'avis du jury est positif pour les deux candidats et fait ressortir une certaine complémentarité dans les disponibilités et les profils/compétences.
  - Une proposition d'emploi partagée est présentée : 75% pour Julien GUERREY (enseignement du lundi, mercredi et jeudi) et 25% pour Youenn LE TREUT (mardi). Le salaire initial de 500 euros net mensuel serait partagé au prorata du pourcentage d'activité et les contrats seraient en CDI.
  - Un accompagnateur sera nécessaire le lundi et le mardi pour le trajet entre le collège et le dojo, plusieurs possibilités sont à l'étude (Etudiant STAPS, service civique, parent d'élève).
  - En termes de tarif, une cotisation au CLE est proposée à hauteur de 250€/an/athlète, ce tarif comprendrait la veste de survêtement du CLE judo 29.
  - Le projet sportif et les critères de sélection seront décidés conjointement avec l'équipe technique du CLE et l'encadrement technique de la Ligue de Bretagne.

**Délibérations de l'ensemble des propositions lié au CLE : 7 votes « pour », 0 vote « contre » et 2 abstentions pour absence.**

### 3) Commission sportive :

- ❖ Modification du calendrier sportif : le championnat du Finistère individuel benjamin est déplacé au samedi 26 mars à l'Espace Kerlois de Gouesnou. Cela implique un déplacement du championnat du Finistère individuel de jujitsu benjamin – minime à une date ultérieure.
- ❖ Stage d'avril de Ploërmel : le CD29 tiendra ses engagements de participer à ce stage et sera force de proposition pour faire évoluer les modalités et objectifs de ces stages interdépartementaux à partir de la saison prochaine.
- ❖ Préparation de la réunion ETR :
  - Débat sur les futurs projets envisagés, Margaux POYARD y travail, évocation d'une coupe technique poussin.
  - Il ressort un intérêt pour l'allégement du calendrier sportif, néanmoins il est difficile de supprimer des activités qui semblent toutes essentielles. Des échanges doivent poursuivre en ce sens avec nécessité de définir les axes prioritaires de la Ligue et des Comités.
  - Un souhait est également remonté de lancer plus tôt les appels à candidatures d'organisation des compétitions pour être concurrentiel avec les autres disciplines et s'adapter aux délais imposés par les municipalités.

### Divers :

- ❖ Commission d'Obtention Départementale des Grades : deux demandes de 7<sup>ème</sup> dan sont parvenues au comité pour un avis consultatif avant envoi au niveau Ligue :
  - M. Joël BOUCHER : avis positif, l'ensemble des critères sont présents.
  - Mme Nathalie DANIAULT-URVOY : avis négatif, il manque le critère de l'investissement régional depuis l'obtention du 6<sup>ème</sup> dan.
- ❖ ANS : Souhait de Killian COLLET qu'il y ai des référents ANS sur le département pour aider les clubs novices en la matière. Maël ALLEE questionnera Nathalie AUFFRET (Judo club du Poher) et Alain KEROULAS (Dojo des Etangs) pour assurer ses fonctions de conseiller des clubs.
- ❖ Jérôme LIOT nous fait par du possible changement du site de la ligue au bénéfice de la plateforme de site web fédéral. Assemblée générale fédérale prévue le 9 et 10 avril à La Rochelle. Un questionnaire sera envoyé aux clubs pour faire remonter les doléances.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, Maël Allée remercie les membres pour ces échanges et clôture la réunion à 22h50.



Maël ALLEE,  
ROCUET,  
Président,  
Générale,



Magalie  
Secrétaire

### Annexe 1 : Tableau de répartition des cotisations clubs

	Affiliation	Clubs CD29	Nb licenciés	Rang Ligue	Cotisation comité	Cotisation ligue
1	XX53290280	DOJO DES ABERS	583	2	300,00 €	300,00 €
2	XX53291560	KUMO	471	4	300,00 €	300,00 €
3	XX53290330	DOJO DE CORNOUAILLE	339	7	300,00 €	300,00 €
4	XX53291140	SEI BU KAN	258	11	275,00 €	250,00 €
5	XX53291060	DOJO DES 3 RIVIERES	244	13	275,00 €	250,00 €
6	XX53290270	DOJO LANDERNEEN	193	19	250,00 €	250,00 €
7	XX53290240	KIAI CLUB BREST	185	20	250,00 €	250,00 €
8	XX53291630	DOJO BRO FOEN	181	21	250,00 €	250,00 €
9	XX53291670	DOJO SANSHIRO	159	31	250,00 €	250,00 €
10	XX53291330	JUDO CLUB DE GUIPAVAS	143	35	250,00 €	250,00 €
11	XX53291390	DOJO DES ETANGS	133	36	250,00 €	250,00 €
12	XX53290920	JUDO CLUB DE POHER	120	39	200,00 €	250,00 €
13	XX53290390	A JUDO BELON ET L AVEN	108	42	200,00 €	250,00 €
14	XX53290290	DOJO LESNEVIEN	107	43	200,00 €	250,00 €
15	XX53290940	DOJO PAYS DE ST RENAN	107	43	200,00 €	250,00 €
16	XX53291100	JC GOUESNOUSIEN	107	43	200,00 €	250,00 €
17	XX53291450	JUDO CLUB CONCARNOIS	104	48	200,00 €	200,00 €
18	XX53291360	SHUDOKAN BREST	102	50	200,00 €	200,00 €
19	XX53291000	J C DOUARNENISTE	100	51	200,00 €	200,00 €
20	XX53291340	JUDO CLUB DU PAYS GLAZIK	99	53	200,00 €	200,00 €
21	XX53291490	JUDO CLUB CHATEAUNEUF DU FAOU	98	55	200,00 €	200,00 €
22	XX53291520	BREST JUDO ST MARC	98	55	200,00 €	200,00 €
23	XX53290140	DOJO ST PHILIBERT TREGUNC	92	61	200,00 €	200,00 €
24	XX53291350	DOJO DU PORZAY	87	66	180,00 €	200,00 €
25	XX53290230	DOJO BRESTOIS	84	69	180,00 €	200,00 €
26	XX53290100	SEISHINKAN	82	73	180,00 €	200,00 €
27	XX53290400	A.S.P.T.T. BREST	78	79	160,00 €	200,00 €
28	XX53291190	CLUB JUDO PLOUZEVEDE	76	80	160,00 €	200,00 €
29	XX53290030	CSAM - DPB	73	87	160,00 €	160,00 €
30	XX53290150	DOJO DE L AULNE	72	88	160,00 €	160,00 €
31	XX53290360	JUDO CLUB CLEDEROIS	70	92	160,00 €	160,00 €
32	XX53290040	DOJO GUILERIEN	58	106	140,00 €	160,00 €

33	XX53291260	DOJO IGNACIEN	57	110	140,00 €	160,00 €
34	XX53290310	DOJO PLOUESCATAIS	55	114	140,00 €	160,00 €
35	XX53290120	URANAMI DOJO BREST	50	122	120,00 €	120,00 €
36	XX53291590	ST THE JUDO CLUB	50	122	120,00 €	120,00 €
37	XX53291440	JUDO CLUB DE PLUGUFFAN	49	125	120,00 €	120,00 €
38	XX53291020	J C LANDIVISIEN	46	132	120,00 €	120,00 €
39	XX53291170	DOJO LOCTUDYSTE	44	135	120,00 €	120,00 €
40	XX53291600	ALLIANCE JUDO DE LA BAIE	43	137	120,00 €	120,00 €
41	XX53290180	SHUEIKAN	41	141	120,00 €	120,00 €
42	XX53291150	DOJO DE ROSCOFF	41	141	120,00 €	120,00 €
43	XX53291250	JUDO CLUB DE PLOMELIN	41	141	120,00 €	120,00 €
44	XX53290170	DOJO DU LEON	38	149	100,00 €	120,00 €
45	XX53290320	A L PONT L ABBE	37	152	100,00 €	120,00 €
46	XX53291620	JUDO CLUB TREMEVENOIS	35	156	100,00 €	100,00 €
47	XX53291313	CLE ESCRIME JAPON. CORNOUAILLE	34	160	100,00 €	100,00 €
48	XX53291473	KENDO CLUB BRESTOIS	25	184	80,00 €	100,00 €
49	XX53290970	DOJO PLOZEVET	24	186	80,00 €	100,00 €
50	XX53291040	RENSHINKAN JUDO CROZON	24	186	80,00 €	100,00 €
51	XX53290070	ASSOCIATION DIHUN	21	192	80,00 €	80,00 €
52	XX53291610	KEI SHIN JUDO CLUB	15	206	70,00 €	80,00 €
53	XX53290136	KOTATSU	5	217	60,00 €	80,00 €
54	XX53291080	DOJO DE L IROISE	5	217	60,00 €	80,00 €
55	XX53290080	ARMORIC JUDO	3	225	60,00 €	60,00 €
56	XX53290190	JUDO CLUB PLOURIN	2	243	60,00 €	60,00 €